

## Retenez la date !

**Le 7 mai 2010**  
**le Fonds pour les femmes**  
**en Méditerranée vous invite**  
**à assister à son gala de**  
**soutien, en partenariat avec**  
**le Cabaret Sauvage.**

**LE GALA SE TIENDRA AU CABARET SAUVAGE, PARC DE LA VILLETTE 59, BD. MAC DONALD, PARIS 19<sup>E</sup>, À PARTIR DE 19H.**

## SPECTACLE

Le spectacle que nous proposons alternera discours (courts !), chants, danses, théâtre, humour et art du cirque. D'ores et déjà plusieurs artistes de différentes régions de la Méditerranée ont accepté d'être présents : **Angelique Ionatos & Katerina Fotinaki** (chant), **Yalda Younes** (chorégraphie), **Lori Baghdassarian** (chorégraphie) **Souad Massi** (chant), **Agnès Jaoui** (chant), **Biyouna** (chant), **Guillaume Méra** et **la Cie pas d'ici** (théâtre), **la Cie un petit Tour de Cirque** (cirque)...

## CONCOURS PHOTO

À cette occasion le Fonds pour les femmes en Méditerranée organise un **grand concours photo** sur le thème : « **la Méditerranée des femmes : sortir du quotidien** » Les photos seront exposées et les prix décernés le jour du gala par un jury prestigieux. Le concours débutera le 15 février 2010.

L'ensemble des informations sur le concours et sur les réservations pour le gala seront disponibles sur notre site [www.medwomensfund.org](http://www.medwomensfund.org)

ÉDITO

**Le** 25 novembre dernier, la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, décrétée par les Nations Unies en 1999, a fêté son dixième anniversaire. Et, le 10 décembre suivant, la Convention internationale pour l'élimination de toutes les discriminations faites aux femmes (CEDAW) a fêté, ses 30 ans.

Malgré tous les efforts déployés au niveau international pour prendre en compte la situation des femmes et engager les Etats à prendre des mesures en leur faveur, l'Organisation Mondiale de la Santé alerte aujourd'hui sur le fait que « *la violence envers les femmes est une véritable pandémie. Dans le monde, en moyenne, une femme sur trois est battue, victime de violence sexuelle ou autrement maltraitée par un partenaire intime au cours de sa vie* ». Et s'y ajoutent les maltraitances perpétrées par des personnes n'appartenant pas au cercle intime que ce soit à l'école, au travail, dans la rue et dans les différents lieux publics.

L'ancien secrétaire des Nations Unies, Kofi Annan a déclaré à son tour qu'il « *ne fait aucun doute que la violence à l'égard des femmes constitue une des plus flagrantes violations des droits humains. Elle est certainement la plus insidieuse. Elle ignore les frontières géographiques, culturelles ou des richesses. Tant qu'elle perdurera, nous ne saurons prétendre accomplir des progrès réels vers l'instauration de l'égalité, du développement et de la paix.* ».

Le plus difficile pour nous tous et toutes est sans doute de percevoir l'étendue de cette violence subie par les femmes car elle est

comme un iceberg. Les coups, les viols, les abus, les insultes, la violence aujourd'hui reconnue n'en est que la partie perceptible ; la partie invisible, de bien plus grande envergure car elle touche le moindre détail de la vie sociale, est la violence symbolique, insidieuse, qui commence par le dressage des petites filles à accepter un rôle, une place et un univers limité, qui permettra que, tout au long de leur vie de femmes, elles supportent une place subalterne dans leur famille, en classe, au travail, dans les organisations politiques, etc. Mais ces deux parties sont indissociables : il faut la menace de la violence physique pour que le dressage puisse fonctionner, il faut l'envahissement des consciences, selon le mot de Nicole Claude Mathieu, qu'opère la violence symbolique pour que des hommes se sentent un droit de vie et de mort sur les femmes et que celles-ci puissent penser confusément qu'ils ont ce droit.

C'est le courage et la ténacité des toutes les femmes – et des hommes – qui défient cet ordre coercitif pour construire un monde d'égalité et de justice, que nous soutenons et que vous soutenez avec nous.

Les actions menées pour faire fondre l'iceberg des violences faites aux femmes (seul iceberg dont nous pouvons souhaiter ardemment la fonte !) sont de toutes sortes et nous avons commencé en octobre 2009, grâce à vos dons, à soutenir six d'entre elles. Notre décision a été de soutenir de façon modeste (les allocations ne dépassant pas 2 000 euros) des projets variés dans plusieurs pays de la Méditerranée.

Nous espérons être en mesure de soutenir plus d'actions et de façon plus substantielle en 2010 : nous comptons aussi sur votre soutien pour y parvenir !

L'équipe du Fonds  
 pour les femmes en Méditerranée  
 vous présente donc des vœux  
 pleins d'espoirs pour l'année 2010 !

*Antoine Brac de la Perrière*

**C'EST AVEC FIERTÉ QUE NOUS VOUS PRÉSENTONS LES PREMIERS PROJETS QUE VOUS AVEZ CONTRIBUÉ À FINANCER.**

**EN JUILLET 2009, LE FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE A OUVERT SON PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS ÉLABORÉS PAR DES FEMMES DE LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE. ILS CONCERNENT...**

## LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FEMMES



**Le Res'art** a est un réseau de femmes artisanes réalisant de l'artisanat de haute qualité. Il a été créé par l'association

femmes en Communication en 2003 pour permettre aux artisanes de communiquer sur leurs activités et d'affiner leurs savoir-faire par l'échange de pratiques et de techniques entre différentes régions d'Algérie.

Depuis, le Res'art a étendu ses activités à la formation des artisanes, à la mise en œuvre de leur insertion socioprofessionnelle dans l'économie formelle et à la revalorisation et la modernisation de l'artisanat féminin algérien jusque-là très peu mis en valeur.

En rendant visible leur travail et en renforçant leurs capacités, le Res'art permet aux artisanes de s'affirmer et de se projeter au-delà des quatre murs de leurs maisons. Il valorise aussi la participation des femmes à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles et au développement local.

À la fin de l'année 2009, Res'art compte 71 artisanes réparties sur 10 wilayates d'Algérie (Adrar, Tiaret, Alger, Oum el Bouaghi, Tipaza, Oran, Ghar-daïa, Illizi, Naama, Mascara).



Une artisane de Tizi Ouzou avec une artisane mauritanienne, lors de la participation de Res'Art au SAFEM au Niger en novembre 2009 sur le stand de Res'Art.



Galerie d'exposition - vente de Res'Art, Centre commercial Victor Hugo, 5 bd Victor Hugo, Alger.



Création de Wardia Sokri (Tizi Ouzou) : un collier en calesse, noyaux d'olive polis, corail et symbole berbère.

Pour mesurer les difficultés que rencontrent les artisanes en Algérie, prenons l'exemple de Nozha qui vit dans une petite ville de l'intérieur. Artiste peintre, elle a créé à partir de matériaux traditionnels et naturels sans conservateur (pierre d'alun ou ponce poncées, gants ou loufa cousus et décorés à la main) ses propres produits de soins. Elle décore elle-même ses emballages et les accessoires qu'elle fabrique (coffrets bois, coffret carton, petites bouteilles d'huile de massage...).

Sa marque « Zahia » connaît un véritable succès auprès d'une clientèle européenne ou africaine. Malgré son succès, Nozha, mariée à un médecin qui lui interdit de sortir de chez elle, doit tout faire par procuration. Elle contacte le Res'art par courriel ou par téléphone et sa mère et ses sœurs lui amènent la matière première et se chargent de livrer ses produits à Alger.

Aujourd'hui la création est pour elle à la fois une évocation et son lien avec le monde : à nous de faire que ce réseau d'artisanes solidaires soit aussi le moyen de sa libération.

## LA CRÉATION DE PONTS ENTRE LES FEMMES ; AU NIVEAU RÉGIONAL, POUR UNE COOPÉRATION ACTIVE ENTRE LES RÉSEAUX FÉMINISTES DES DEUX RIVES



Le réseau **Initiative Féministe Européenne** et le **Forum des femmes arabes Aisha** organisent une rencontre ce mois de janvier 2010 pour mettre en commun leur expérience d'engagement pour les droits des femmes dans l'ensemble de la région euro-méditerranéenne.

IFE-EFI a été créé par des femmes de France, d'Espagne, de Suède et de Belgique en 2003. Le Forum des femmes arabes Aisha a été créé en 1990 par des femmes du Moyen-Orient et du Maghreb.

Depuis 2007, les membres de IFE-EFI et Aisha se sont rencontrées à plusieurs reprises dans des réunions internationales mais n'ont jamais eu l'espace et le temps d'organiser entre elles une véritable rencontre de travail pour échanger tant sur les principes que sur les modalités concrètes de leur coopération.

L'objectif principal de ce projet est d'offrir cet espace afin que les deux réseaux échangent sur leur vision, leurs idées, leurs actions et leurs programmes afin d'identifier leurs besoins communs et ainsi établir les bases d'une coopération durable.

Pour les membres de ces réseaux, il s'agit de créer des canaux de communication et de solidarité et des lieux de partage des expériences, des connaissances et des perspectives relatives aux droits des femmes par delà les frontières géographiques, politiques et culturelles.

Elles espèrent ainsi accroître la diffusion de leurs valeurs pour l'égalité et avoir un impact sur le discours dominant.

En se renforçant les unes les autres avec cette rencontre, elles comptent développer leurs projets communs sur les droits humains, particulièrement sur les questions de la sécurité et des violences contre les femmes et contribuer à vitaliser les politiques concernant les femmes des pays d'Europe et du Moyen-Orient.



## AU NIVEAU LOCAL, POUR RASSEMBLER LES FEMMES MARGINALISÉES



**Kayan met en œuvre son projet Jusur** (ponts) de développer et organiser les groupes locaux de femmes

arabes en Israël.

Kayan est la première organisation pour les femmes arabes d'Israël qui a concentré son action sur les droits et sur le changement social féministe. Elle s'intéresse aux femmes palestiniennes citoyennes d'Israël, qui font partie d'une minorité de 1.3 million de personnes, soit 20% de la population. Vivant le plus souvent dans les régions rurales, ces femmes tenues à l'écart de l'espace public selon la distribution des rôles dans une société patriarcale traditionnelle, sont doublement marginalisées.

Kayan les encourage à partager leurs expériences et leurs perspectives, et à exiger la reconnaissance de leurs besoins et la réalisation de leurs droits dans leurs communautés.

Le projet a pour but de créer et soutenir un réseau indépendant de femmes arabes qui combine les efforts d'individus et de petits groupes pour œuvrer à la reconnaissance des besoins et des droits des femmes. Il vise à faire tomber les barrières psychologiques et sociales qui empêchent les femmes arabes



Première conférence du programme «Jusur (ponts) – Développer et institutionnaliser le mouvement des groupes locaux des femmes arabes en Israël en Décembre 2009 à Mghar. Rassemblement des initiatives locales du programme de Mghar, Arabeh, Dir Hanna, Eilaboun, Ein Mahel, Ma'ale Eron, Zarzir, Nahef, Karmiel, Usifiya, Haifa-Wadi Nisnas, Haifa-Kababir, Majd al Shams, et Jaffa.

paysannes d'accéder aux centres de formations des associations.

Ce mouvement devrait permettre aux femmes marginalisées de s'organiser, leur donner de la visibilité et une voix commune. Ainsi elles pourront avoir plus d'influence dans la sphère publique, une position plus forte et un meilleur accès aux structures de prises de décision et aux places de pouvoir ainsi qu'aux ressources.

Une première conférence du programme Jusur intitulée « Les femmes construisent des ponts pour le changement » a eu lieu à Mghar le 29 décembre et a été un grand succès. Près de 300 femmes de 14 communautés y ont participé : les responsables et les membres de tous les projets locaux se sont rassemblées pour la première fois et ont échangé sur leurs différentes actions et projets. Elles ont ainsi créé une énergie fantastique de rassemblement et de changement.

## L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION SUR LES DROITS DES FEMMES



**Voix de Femmes Marocaines** d'Agadir a pour mission la protection et la promotion des droits des

femmes et des droits de l'enfant, tels que reconnus universellement.

L'association a pour objectif d'assurer une éducation aux principes des droits humains et un travail de plaidoyer et de lobbying. Elle fait un travail de terrain avec les femmes analphabètes, les femmes victimes de violence, les jeunes (filles et garçons) en situation précaire, les cadres d'associations et les enseignant(e)s.

Aujourd'hui, elle lance son projet de centre de documentation et d'information sur les droits des femmes dans la région du Souss Massa Draa, région qui ne comprend aucun lieu de ressources documentaires pour qui souhaiterait travailler sur les questions de genre.



Atelier de sensibilisation sur l'éducation des petites filles.



## LA LIBERTÉ DE CHOISIR SA VIE



**Aswat-Palestinian Gay Women** est l'une des

premières organisations féministes qui a mis en lumière les

besoins des femmes palestiniennes LGBTQI (lesbiennes, bisexuelles, transgenres et intersexes) en Israël et dans les territoires palestiniens occupés.

En remettant en question le discours sur les questions concernant les palestiniennes LGBTQI vivant en Israël et dans les territoires occupés de la bande de Gaza et la Cisjordanie, Aswat est à la fois une voix courageuse et une balise pour les femmes qui subissent de multiples formes d'oppression : comme palestiniennes, minorité indigène vivant à l'intérieur d'Israël se battant pour des droits humains et civils égaux, en tant que femmes dans une société palestinienne conservatrice et patriarcale, luttant pour l'accès à la prise de décision, pour la reconnaissance et l'égalité et enfin en tant que lesbiennes dans une société extrêmement homophobe, luttant pour être incluses dans la société palestinienne.

Donner à Aswat la possibilité de continuer son travail pour le changement des mentalités et la défense des droits sexuels, c'est empêcher une société de sombrer dans une homogénéisation toujours plus dangereuse. ■

**À SUIVRE !**

BRÈVES et moins brèves...

## ■ LA GRANDE CAUSE NATIONALE DE 2010

sera la lutte contre les violences faites aux femmes selon le gouvernement français. Pour preuve –s'il en fallait !- de l'importance du travail des associations de femmes et de la nécessité de leur apporter un soutien indéfectible et toujours plus grand, le premier ministre a lui-même reconnu, dans son discours du 25 novembre 2009, que c'était là « surtout la reconnaissance du travail effectué par les associations ». Cela fait en effet plusieurs dizaines d'années que des femmes se mobilisent pour dénoncer la violence conjugale et créent des espaces où les femmes victimes de violence peuvent se réfugier et se reconstruire. Elles ont sans cesse déploré l'absence d'intérêt de la part des gouvernements et en conséquence l'absence de

moyens mis en œuvre pour stopper cette situation dramatique. Les chiffres sont toujours aussi alarmants : tous les deux jours (environ !) une femme est tuée en France par l'homme avec lequel elle a fait sa vie et pourtant les programmes d'éducation et de communication publique ne présentent pas le début d'une réflexion sur leur participation à la violence normalisée. La grande cause nationale sera-t-elle l'occasion de prendre le problème à sa source ?

## ■ DE PLUS EN PLUS DE FEMMES ET D'HOMMES SE MOBILISENT

pour soutenir financièrement les actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation des femmes mais ce n'est pas encore grand-chose en rapport avec l'argent mobilisé pour d'autres causes...

Ainsi, Le Fonds pour l'égalité entre les sexes de l'UNIFEM (organe des Nations Unies pour les femmes) annonce qu'il a alloué plus de 9 millions de dollars US pour soutenir 27 initiatives dans 26 pays. Les fonds féministes internationaux les plus importants, The Global Fund for Women et Mama Cash, annon-

cent avoir effectué, pour la première des allocations de 8,5 millions de dollars et pour la seconde de 3 millions d'euros. À titre de comparaison, le Téléthon a récolté 90,1 millions d'euros, en 2009 et la Ligue Contre le Cancer 74,8 millions d'euros en 2008.

Une enquête montre que le gros des allocations versées par les fonds pour les femmes concerne les droits humains –les droits des femmes, les droits reproductifs et sexuels- puis la santé et la violence envers les femmes. Ils financent principalement le fonctionnement des groupes et les projets. La plupart des allocations sont petites, en moyenne 8 000 euro (nous ne sommes qu'au début du chemin !). 80 % des allocations sont destinées explicitement aux femmes et aux petites filles et la plupart des fonds se concentrent sur les femmes économiquement et socialement vulnérables.

## ■ LA CONVENTION POUR L'ÉLIMINATION DES DISCRIMINATIONS FAITES AUX FEMMES

(CEDAW) a eu 30 ans en 2009. Cette convention est justement LA convention pour laquelle il a été fait le plus de réserves par les Etats parties. Une réserve est ce qu'un gouvernement peut opposer à certains articles lui paraissant contraires à des principes culturels ou religieux en vigueur dans son Etat ou –bien plus rarement- lorsque les lois nationales sont plus favorables aux femmes que les articles de la convention.

Dans notre beau monde patriarcal nous pouvions nous attendre à ce que les réserves allant contre les droits des femmes fleurissent et c'est effectivement le cas : dans la région méditerranéenne, elles concernent 15 pays sur 21. Sur la rive sud de la Méditerranée, la Coalition « égalité sans réserve », regroupant des dizaines d'associations de femmes et de droits humains dans les pays arabes s'est formée il y a trois ans afin de demander aux Etats parties de lever les réserves qui sont incompatibles avec les buts et objectifs de la Convention, de ratifier son Protocole facultatif et d'harmoniser leurs législations avec les dispositions de la CEDAW.

Et, petit à petit cela bouge ! Quelques mesures positives ont été prises ces dernières années : les réserves faites à

l'article 9-(2), concernant la transmission de la nationalité de la mère à ses enfants ont été levées par l'Egypte et l'Algérie et celles faites à l'article 15-(4) sur la liberté de mouvement et de choix de la résidence de la femme mariée ont été levées par la Jordanie et l'Algérie. Le gouvernement marocain a aussi annoncé fin 2008 son intention de lever toutes ses réserves, mais à ce jour les femmes attendent encore. Par ailleurs la Libye et la Tunisie, sans pour autant lever leurs réserves, ont ratifié le protocole facultatif à la CEDAW.

## ■ TOUJOURS À PROPOS DE LA PRISE EN COMPTE DE LA SITUATION DES FEMMES PAR LES ETATS,

les ministres des pays de la zone euro-méditerranéenne, se sont réunis à Marrakech en novembre 2009, afin de faire le point des actions communes engagées depuis la première conférence interministérielle tenue en 2006 Istanbul sur le renforcement du rôle des femmes dans la société. En termes plus clairs, depuis 2005 date de la déclaration de Barcelone selon laquelle les partenaires allaient « prendre des mesures en vue d'instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes, d'empêcher toute discrimination et de garantir la protection des droits des femmes », certains mécanismes devraient avoir été mis en œuvre par les États.

Au cours de cette rencontre de Marrakech, les ministres se sont félicités des efforts déployés mais ils ont souligné toutefois « qu'il faut encore déployer des efforts considérables pour donner effet, concrètement et intégralement, au cadre commun d'action 2006-2011 ». Il est vrai que, sur le terrain, les efforts déployés ne sont pas très visibles !

Les ministres ont souligné par ailleurs « l'importance que revêtent les institutions nationales indépendantes s'occupant de droits de l'homme (sic !) et les organisations non gouvernementales, notamment celles qui œuvrent en faveur de la pleine jouissance par les femmes de leurs droits fondamentaux et de l'égalité des sexes ». Espérons là encore que cette reconnaissance verbale du travail des associations de femmes sera suivie d'effet et d'octroi de moyens pour leur travail ■

### JE SOUHAITE RECEVOIR LA LETTRE D'INFORMATION

PAR EMAIL

PAR COURRIER

### LETTRE DES BORDS DE LA MÉDITERRANÉE

Lettre d'information du Fonds pour les femmes en Méditerranée (MedWomenFund)

Adresse : 47, place du millenaire - 34000 Montpellier - France

email : [lettre.info@medwomensfund.org](mailto:lettre.info@medwomensfund.org)

Tél. / fax. : 00 33 - (0)4 67 67 08 73

Lettre semestrielle et gratuite

Rédaction : Caroline Brac de la Perrière

Conception graphique et mise en page : MPBgraph

### JE FAIS UN DON AU FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE

Apt 74 - 47 place du Millénaire - 34000 Montpellier France

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL.

eMAIL

PAR CHÈQUE  
à l'ordre du Fonds  
pour les Femmes en Méditerranée

PAR VERSEMENT BANCAIRE  
Crédit Coopératif, Montpellier, France  
Compte :  
42559 00034 41020011495-42